

L'ANCIEN GUIGNOL

JOURNAL POLITIQUE, SATIRIQUE, HEBDOMADAIRE ET ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

12, Rue de la Barre, 12

VENTE EN GROS

4, RUE DE JUSSIEU, 4

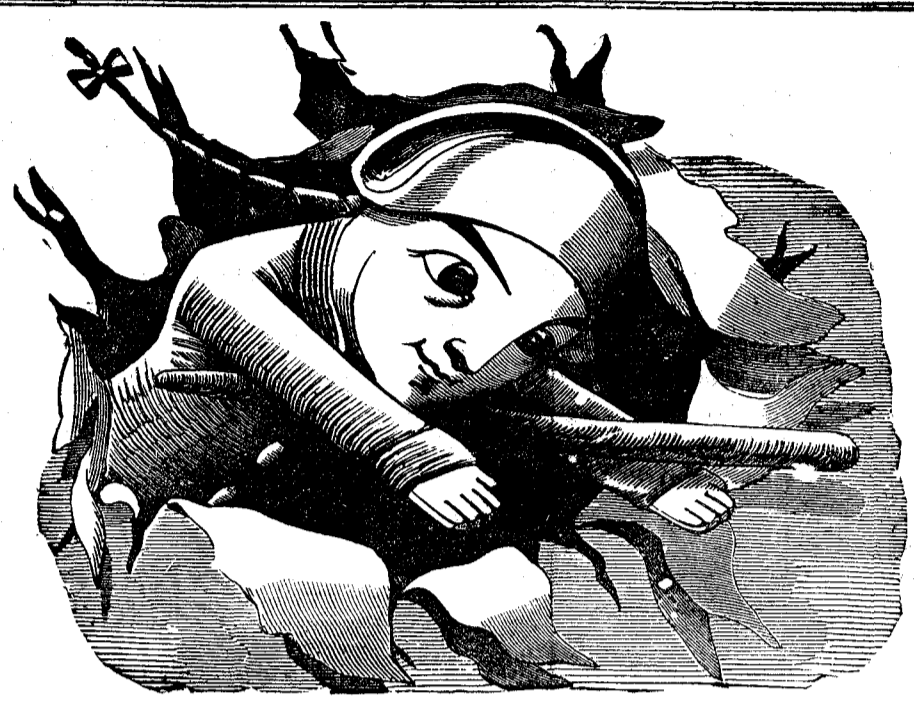
et chez tous les Libraires et Marchands de Journaux

Les ANNONCES sont reçues

à l'Agence de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



DIRECTION

2, Rue du Palais-de-Justice, 2

ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
Lyon et le Rhône.....	6 fr.	12 fr.
Autres départements.....	8 fr.	15 fr.
Etranger, port en sus		

Les manuscrits non insérés seront voués à un feu d'artifice spirituel.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.

Un Spectre providentiel : Lady Namith



GUIGNOL. — Ayez pas de favette, les gones! Ce fantôme de Lady Namith, c'est comme qui dirait le père Gaspard des Cloches de Reculonsville!

L'Affaire de Montceau



Là, vrai, z'enfants, aujourd'hui, je sis pas disposé à rigoler : le procès de Chalon m'a tout caffi de tristesse. Ah! gn'a ben de quoi faire pissoter des z'œils! Pensez donc! y avait là, dans le cuchon d'accusés qu'étaient sur les bancs de la cour assise, de z'innocents, de z'ouvriers qu'ont pas plus fait de mal que vous et moi et que vont raster enfarmés entre quatre murs parce qu'on a eu favette qu'y soient acquittancés par le jury; on a agi avé z'eusse comme on le ferait pas pour de z'assassineux. Y a t-y de bon sanque de les garder en cage comme de canaris quand leurs fenottes les réclament et quand leurs mioches piaillent pour qu'on leur rende leurs papas. Pauvres petiots! qui donc que leur donnera z'a licher maintenant? Quand on voit ça, c'est z'à croire que la meman justice n'a flanqué sa balance aux équevilles. Eh ben! le cabinet n'a fait là une brioche que l'indigestionnera ben sûr. Sommes-nous t'y z'en République pour qu'y oye de semblables injustances? Tous les jorns républicains que ne grignotent pas au ratelier gouvernemental en ont été indignancés, et pis faut ben z'y dire aussi : y gn'à què-que chose là-dessous que sent pas la violette, nom d'un rat!...

Vous vous en assouvenez? Ont t'y assez gueulé tous les cafards, lors du boucan de Montceau? Y jabottiont qu'y avait plus de securité, que les ovriers voulient petafiner tous les patrons, que la France alliont être déclaveté de tous côtés ecs. ecs... et à la fin des débats, crac, on s'aperçoit que les cadets arrêtés s'en étiont pas mêlés ou n'aviont z'été — quèques-uns même de force — entraînés par de particuyers que se sont tirés des pieds et qu'on peut plus découvrir. Pas de blague! y nous les faut les vrais coupables car nous croyons qu'y a là què-que coup monté contre la République.



Les vrais ovriers, les travailleurs, y sont pas àne-archistes, y réclament de z'améliorances, mais c'est pas avé lady-namite qu'y pensent les obtiendre. En tous cas, y n'est temps qu'on s'occupasse un peu du sort des ovriers et des reformes sociables. Depuis septante-dix, y n'attendent et comme soeur Anne, y voyent ren viendre du tout. Beaucoup de depotés que s'occupent ren que de ramasser de picailions dans de z'espéculations plus ou moins propes, ont pas l'air de s'en inquiéter. Velà les vacances que vont finir; eh ben! les frangins, si nos arre-parsentants n'accroissent pas à nettoyer les équevilles que trainassent su le pavé sociable de la France, crions, guinchons, gueulons à les rendre sourds, jusqu'à ce qu'y pensent aux ovriers que chinent comme de chevaux de fiacre, à qui qu'on rogne toujours sur leurs journées si faibles (à Montceau, les mineurs gagnent pas 50 ronds par jours), que n'ont souvent ren à chiquer quand les autres s'empifrent jusqu'au bec et enfin qu'ont l'hôpital et la rue en parsécutive pour leurs vieux jours. Y veulent z'avoir aussi leur petiote place à la table sociable... Si on la leur z'y donne pas, eh ben... la République sera bien en danger.

Bon! velà mon pucier que me fait les z'œils

doux... Sans aguiou, les gones. Je vous fais à tous mimi z'à la pincette sur les joues de vos chenuses colombes.

JEAN GUIGNOL

LA SEMAINE DE LA PEUR



Mardi 24 octobre

On lit dans la *Sentinelle lyonnaise* :

« Hier soir, vers dix heures, une violente détonation se produisait dans la rue de la Barre. Il s'ensuivait une panique telle que la rue devenait immédiatement déserte. Le service des tramways a été interrompu, les chevaux refusant eux-mêmes d'avancer. A demain de plus amples détails. »

Renseignements pris, toute l'explosion se borne à une pétarrade de marrons que l'auvergnot, installé au coin de la rue Bellecordière, avait mis dans sa poêle sans les fendre.

Mercredi 25 octobre

On lit dans l'*Avenir troublé* :

« La séance d'hier du conseil municipal a été brusquement interrompue. Plusieurs crépitements intenses s'étant fait entendre, on a cru à une deuxième édition de la catastrophe de l'*Assommoir*. Ça été un sauve-qui-peut général. M. Rossigneux a couru à la caserne de gendarmerie. Le conseil n'a repris sa délibération qu'après que la police eut fouillé l'hôtel de ville de la cave au grenier. On se perd en conjectures sur la cause du bruit entendu. »

Après une enquête minutieuse qui a duré jusqu'à ce soir 7 heures, il est reconnu que le bruit n'était pas sans fondement, mais qu'il devait être attribué à une indisposition de M. X... grand amateur de haricots..

Jeudi 26 octobre

On lit dans le *Poltron* :

« Le drapeau rouge a été arboré hier, à l'entrée de la nuit, sur le pont de la Guillotière. Le bruit courait qu'une bande d'anarchistes avait fait sauter le Mont-Blanc et que par suite l'on s'attendait à un débordement de tous les cours d'eau de la région. Rien n'est plus impossible! »

En lisant cette nouvelle, un actionnaire ruiné de l'Union générale, qui avait résisté à l'émotion du krack, meurt d'apoplexie sur le coup.

Vendredi 27 octobre

On lit dans le *Canon d'alarme* :

« Encore une tentative criminelle avortée! »

« Un individu, d'allures sinistres, a été arrêté hier soir, à minuit précis, devant le Palais de Justice. Il était porteur d'une boîte de fer blanc, dont il a refusé de dire le contenu. Nul doute que la boîte soit pleine de dynamite et qu'elle fut destinée à faire sauter le parquet. »

Dans la journée d'aujourd'hui, un expert-chimiste, qui avait endossé pour la circonstance l'armure des *Cloches de Corneville* des Célestins, a ouvert la boîte saisie et a constaté qu'elle était remplie d'allumettes de contrebande.

Samedi 28 octobre

On lit dans le *Toscin* :

« Six individus, arrivant de Genève, se sont présentés à l'usine à gaz de Perrache, pour être employés comme manœuvres. Il est à présumer que ce sont des envoyés du Comité révolutionnaire, chargés de faire sauter nos gazomètres. L'ingénieur de l'usine les a fait sagement arrêter. La justice informe. »

Mon propriétaire, effrayé par cette révélation, donne l'ordre à son concierge de ne plus ouvrir le compteur à gaz. En descendant l'escalier dans l'obscurité, il se casse la jambe.

Les six individus arrêtés sont reconnus pour être des ex-figurants du Théâtre Grégoire.

Dimanche 29 octobre

On lit dans le *Canard sauvage*, dans la *Diode apprivoisée* et dans l'*Oie du Capitole* :

« Que les bons se rassurent! Il y a actuellement dans Lyon plus de mouchards que d'habitants. La préfecture vient de découvrir une sorcière, qui sent la dynamite à 25 mètres de distance. Les lettres de menaces de mort diminuent. On n'en a constaté hier que trois mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf. »

A la suite de cet avis, le bismuth devient introuvable dans les pharmacies.

Lundi 30 octobre

On lit dans le *Spectre officiel* :

« Hier, M. le maire et ses adjoints n'ont échappé à la mort que par miracle. Pendant que MM. Rossigneux, Chéron, Dubois et Bouffier causaient avec M. Gailleton, dans

son cabinet, une explosion subite les a tous renversés. Les huissiers accourus ont craint un instant de n'avoir à ramasser que des cadavres. Par bonheur, il n'y avait pas de blessés. On n'a pu trouver aucune trace de la bombe. Il n'y avait sur le parquet que des débris de pipes. Cet attentat soulèvera d'indignation la population lyonnaise. »

Soulevé d'indignation, je saute sur ma plume, pour fulminer un article contre les anarchistes.

Mais voilà que je reçois la lettre suivante :

« Depuis longtemps Joséphine m'emprunte du tabac. Ça m'embête. Je suis décidé à lui jouer un mauvais tour en mêlant de la poudre à mon caporal. Tu vas rigoler, mon vieux! »

C'est donc la pipe de Joséphine qui a fait explosion.

Allons! le mal n'est pas grand, et les Lyonnais savent à quoi s'en tenir sur la terreur si habilement exploitée!

COGNE-DRU.

MA CONDAMNATION A MORT



La lettre ci-dessous a été déposée dans la boîte de l'*Ancien-Guignol*, dimanche matin, entre minuit et quatre heures.

« Cogne-Dru,

Tu es un muffle, ou plutôt tu es un reptile visqueux. Tu ne vau pas mieux que tous les sbires de la plume, que l'opportuniste engraisé tient à sa solde. Tu insultes le prolétariat par la bouche de ton Guignol et de ton Gnafron ramollis. Crois-tu nous donner la change en tapant dru sur les décembre-seurs? Tu es contre la dynamite; donc, tu es condamné à mort. Ce n'est pas avec un revolver que nous te briserons la ganache; ce serait trop commun. Nous te ferons ton affaire avec une pilule à dynamite, que nous te ferons avaler et qui fera explosion dans ton ventre. Si la pilule ne réussit pas, tu seras poigné par douze *compagnons de la mort* à la fois. Avant dix jours, il te sera fait justice. Les arrêts de notre comité sont irrévocables.

LE SECRÉTAIRE DES ANARCHISTES RÉUNIS.

J'ai transmis aussitôt cette lettre à M. Morin, chef de la sûreté, et j'ai fait demander quatre pompiers à M. Gailleton pour ma garde personnelle.

Je n'ai reçu aucune réponse.

M. Morin et M. Gailleton auront pensé que je voulais les mystifier.

Alors, pourquoi ma condamnation à mort ne serait pas aussi l'œuvre d'un fumiste?

Cette pensée me rassure. Je renonce à faire mon testament. M. Rossigneux n'aura pas les cinquante centimes que je comptais lui léguer pour acheter l'*Art de mitrailler les foules*.

Au revoir, mes amis.

C. D.

TOUR DE VILLE



La police s'est décidée à donner la chasse à quelques-uns des énergumènes qui prêchaient ouvertement le pillage et l'incendie.

Elle, si implacable, si résolue envers les manifestants de la subvention théâtrale, mettant les menottes à des enfants qui criaient « A bas Gailleton! » n'avait pas osé se mesurer avec une douzaine de grotesques, qui l'insultaient grossièrement et la mettaient au défi.

Qui pourrait expliquer cette rigueur d'un côté et cette longanimité de l'autre?

Mystère!

Le Comité central proteste, par la voix des journaux contre les prédications des anarchistes.

Le comité de l'Alliance a fait savoir, de son côté, que les radicaux socialistes n'ont rien de commun avec les théoriciens de l'*Etendard*.

C'est très bien! Mais à quoi bon ces déclarations? Elles font le jeu des rétrogrades, dont la politique machiavélique consiste en ce moment à affoler le pays.

La bande des anarchistes ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Cette bande n'a pas, dans Lyon, 50 adhérents. Je promets une flotte de la crinière du cheval du commandant Bolot à celui qui m'en complera plus.

Il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus, si... si les réunions de Belleville, qui illustrèrent les derniers jours de l'Empire, n'avaient pas existé!

M. Terver est révoqué de ses fonctions de directeur de l'Ecole d'agriculture départementale d'Ecully.

Je ne veux pas m'acharner sur cet imprudent docteur, qui aurait mieux fait de rester à ses malades, et qui est quelque peu victime de la complaisance du Conseil général, celui-ci ayant depuis longues années fermé les yeux sur sa comptabilité fantaisiste.

Il me suffit de tirer de l'aventure cette conclusion que les comptes des fonctionnaires ne sauraient être examinés trop à fond.

A propos, que devient l'affaire des 72,000 francs dont M. Hirsch a surchargé le devis du groupe scolaire du cours Charlemagne? Qu'est-ce qui est responsable des tables d'école, valant 35 fr. et payées 53? A-t-on trouvé enfin les fournitures réclamées par M. Bessière?

Il paraît que le conflit entre l'administration municipale et l'autorité académique, au sujet du choix d'une maison du quai des Brotteaux pour le lycée des filles, s'est aplani.

Je ne m'étonne pas que la Ville, qui manque d'argent pour acheter des livres aux élèves des écoles primaires, loue un local de rencontre et le rapièce tant bien que mal, pour l'adapter aux besoins du nouvel enseignement dont elle ne pouvait renvoyer plus longtemps l'inauguration.

Faire rrran convient à notre municipalité; faire grand lui est impossible!

On annonce que M. Oustry est appelé à la préfecture de la Seine.

Cet avancement lui viendrait-il à la suite de la charge de gendarmes, dont M. Gailleton avait seul jusqu'à présent la responsabilité dans l'esprit des Lyonnais?

Je n'en ferais pas mes compliments à M. Oustry.

PIQUE-BISE.

CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 26 octobre

M. GAILLETON. — J'ouvre la séance.
 M. BESSIÈRE. — Avec un passe-partout?
 M. JAVOT. — Passe-partout est très-joli!
 M. PASQUET. — Et surtout amusant... au Grand-Théâtre!
 M. CARLOD. — A propos de Grand-Théâtre, je proteste avec plusieurs de mes collègues contre l'intervention de la force armée au milieu de la manifestation de samedi et je somme M. le Maire de s'expliquer.
 M. GAILLETON. — Ça regarde M. le Préfet.
 M. CARLOD. — Et vous aussi, puisque vous avez été son souffleur dans l'affaire.
 M. GAILLETON. — Vous comprenez, messieurs, que dans une grande ville l'ordre ne peut être troublé.
 M. ANDRÉ. — Vive monsieur le Maire!
 M. PASQUET. — Si l'on n'avait pas flanqué les spectateurs à la porte du Grand-Théâtre, on n'aurait pas crié dans la rue.
 M. GAILLETON. — L'ordre, je ne connais que ça. Ainsi quand je joue au bezigue...
 M. ANDRÉ. — Vive M. le Maire!
 M. JULIAA. — Vous commencez à nous seriner, vous. Allez donc voir un peu ce qui se passe dans les étoiles!
 M. BESSIÈRE. — C'est ça : la queue de la comète est-elle toujours visible?
 M. ANDRÉ. — Je ne comprends pas ces allusions professionnelles. Vive monsieur le Maire!
 M. ROSSIGNEUX. — De quoi qu'on se plaint? Sommes-nous l'autorité, oui ou non? Quand je serai maire...
 M. BESSIÈRE. — Attendez sous l'orme!
 M. ROSSIGNEUX. — Quand je serai Maire.
 M. ANDRÉ. — Cette supposition est offensante pour M. Gailleton.
 M. GAILLETON. — Permettons, M. André! Je suis d'accord avec M. Rossignieux.
 M. ANDRÉ. — Alors, mes excuses. Vive M. Rossignieux!
 M. ROSSIGNEUX. — Quand je serai Maire...
 M. JULIAA. — Vous êtes bassinant à la fin. Quand vous serez maire, nous le verrons bien.
 M. ROSSIGNEUX. — Quand je serai maire, je ferai encore mieux. Reprochez plutôt à M. Gailleton sa patience. A sa place...
 M. PASQUET. — Vous auriez employé la dynamite?
 M. GAILLETON. — Ces interruptions sont déplacées.
 M. CARLOD. — Bon! Vous voulez étouffer la discussion comme on étouffe un perroquet?
 PLUSIEURS VOIX. — A l'ordre! A l'ordre!
 M. GAILLETON. — Je m'étonne que M. Carlod ose prendre ici la défense des cercles catholiques qui ont organisé la manifestation.
 M. JAVOT. — C'est une erreur! J'étais au Grand-Théâtre et j'ai vu pas mal de républicains.
 M. ROSSIGNEUX. — Qu'est-ce que cela prouve? Je soutiens que la répression a été trop indulgente. Le commandant Bolot seul a fait son devoir.
 M. CARLOD. — Faites-lui voter une bride d'honneur!
 M. PALANDRE. — Pour lui ou son cheval?
 M. CARLOD. — Pour son cheval, bien entendu!

On entend le public au dehors :

Nous réclavons,
 La démission,
 On, on, on!

M. ROSSIGNEUX. — Démissionner! jamais de la vie! on ne me renommerait probablement pas!... (Avec véhémence) Citoyens, je demande l'inamovibilité du conseil municipal.

M. BOUFFIER. — Qu'en pensez-vous, général Dubois?

M. DUBOIS. — Moi! j'ai oublié d'en causer avec ma femme

M. DESPEIGNE. — C'est bien facile de critiquer quand on ne tient pas la queue de la poêle.

M. CARLOD. — Que dites-vous, M. Despeigne?

M. DESPEIGNES. — Oh! rien, vous savez que je n'ai pas l'habitude de parler.

M. CARLOD. — Ce qui s'est passé est odieux. Je proteste!

M. GAILLETON. — Vous protestez? Contre quoi? Il n'y a pas eu seulement un mort. L'incident est clos.

M. BESSIÈRE. — Le tour est joué encore une fois.

M. PASQUET. — Dans tous les cas, ça ne vaut pas le *Tour du Monde*.

M. BESSIÈRE. — Pourtant, ça ne manque pas de pacha!

M. PASQUET. — C'est juste! mais M. Gailleton n'a pas osé jurer sur la queue d'une vache qu'il avait sauvé la République.

La séance continue.

Pour copie conforme :

GNAFRON.

MIETTES POLITIQUES



Le Ministère ne se présentera pas les mains vides devant les Chambres.

Il a publié un décret de plus de quatorze articles concernant la dynamite.

C'est avec ce lest qu'il affrontera la tempête parlementaire.

A tout reproche d'inutilité, il répondra : « Mais j'ai réglé la dynamite. »

Peut-être aussi lui règlera-t-on son compte.

* *

Le directeur de la sûreté générale, M. Schnerb, qui a menacé les mineurs de Saône-et-Loire de les faire charger par 30,000 soldats, mérite d'être connu.

Il a commencé par être le rédacteur en chef du *Paris-Caprice*, journal de la catégorie pornographique. Il a été ensuite collaborateur du *Paris-Journal*, feuille des plus hostiles aux institutions républicaines.

C'est cet ancien directeur d'un organe de boudoir, où l'on dessinait des hauts de cuisses obscènes; c'est cet ancien auteur d'articles réactionnaires qui est aujourd'hui directeur de tout le service de la police et qui a été délégué par le ministre de l'intérieur pour découvrir sur place tous les fils de la « bande noire. »

Comme ça vous donne une haute idée de la police française et de la clairvoyance du gouvernement!

Puisque il s'agit de police, relevons une des pratiques dangereuses qui sont dans ses usages.

Lorsque le bruit d'une association anarchiste se répand, le parquet de la région se hâte de réclamer à Paris l'aide de fins limiers.

Les agents demandés débarquent. Ils font aussitôt du zèle pour deux motifs : d'abord pour inspirer confiance aux groupes auxquels ils se mêlent, ensuite pour avoir occasion de se distinguer en sauvant la société d'un danger terrible.

De là à provoquer les malheureux ouvriers au crime, il n'y a qu'un pas à faire.

Malheureuses victimes du travail et de l'ignorance, que le ciel vous préserve des agents provocateurs!

* *

Le *Times* a révélé, ces jours passés, l'existence d'un traité secret conclu, vers le 10 juillet dernier, entre la France et le bey de Tunis, aux termes duquel le protectorat de la régence se transforme en véritable annexion.

Nous prenons à notre charge la dette tunisienne, 130 millions de francs; nous sommes chargés de la perception des impôts; la distribution de la justice passe en nos mains, etc. Le traité serait soumis aux Chambres à la fin de l'année.

Nous nous étonnons qu'un gouvernement démocratique signe des traités secrets. Ces sortes de négociations constituent une violation, sinon de la lettre, au moins de l'esprit de la constitution.

Mais avec les marionnettes que M. Gambetta tient au ministère, il n'y a pas lieu de s'étonner à l'extrême. On sait que le fort et le fin de la politique autoritaire ce sont les dessous de cartes, les intrigues, les chausse-trappes.

On vient de supprimer la direction du personnel et des fonds au ministère des affaires étrangères.

Il paraît que cette fonction, qui coûtait 30,000 fr. par an, était complètement inutile.

Et pendant que le titulaire, complètement inutile, jouissait de sa grasse sinécure, les petits employés, accablés de besogne utile, touchaient, par-ci par-là, 120 fr. par mois.

Quand se décidera-t-on à supprimer tous les rongeurs oisifs du budget? Hélas! la liste qui en reste, à commencer par Lyon, est encore bien longue!

CAQUE-NANO.

AUTOUR DES ECOLES



Il n'y a pas à Lyon, deux écoles municipales sur cinq, offrant les conditions d'hygiène et de sécurité morale, dont la loi et le bon sens veulent que les enfants soient entourés.

Tant que la plupart de ces écoles seront installées dans des maisons ayant plusieurs locataires, à des deuxième et troisième étages, sans préau, sans cour, sans fontaine, sans air, sans lumière, nous protesterons contre l'incurie municipale et nous persisterons à condamner ces réduits scolaires, qui sont des nids à myopie, à diphtérie, à phthisie.

On me signale une école, où de toutes petites filles sortent de classe, descendent un long escalier, traversent une rue très-frequentée, et se rendent dans la cour d'une maison voisine pour aller chercher de l'eau. Ces petites filles sont exposées à rencontrer sur leur chemin toutes sortes d'individus peu scrupuleux. Franchement, cela est-il tolérable, et l'administration n'encourt-elle point dans cet abandon des enfants une grave responsabilité? N'y aurait-il pas possibilité d'économiser quelque chose sur les fameuses tables de 55 francs, pour installer dans ladite école un robinet d'eau de la Compagnie?

Un autre correspondant m'apprend que tout récemment une institutrice a été obligée de requérir le vernissage des vitres de ses croisées, afin de mettre ses élèves à l'abri de grimaces qui partaient de la maison vis-à-vis. Ce fait est significatif et se passe de commentaires.

M. l'Inspecteur d'académie laisserait-il des instituteurs libres ou congréganistes s'installer dans certains locaux occupés par les instituteurs de la ville? Non, certes, et il ferait bien. Je ne vois pas pourquoi une municipalité, qui a la prétention de monopoliser le républicanisme, serait dispensée de faire pour l'enseignement public les sacrifices que la loi impose.

Cette loi doit être réciproque.

Les parents ont le droit de s'y soustraire, s'ils redoutent le moindre risque pour la santé et la moralité des enfants.

L'installation des écoles doit être telle, en effet, que toute crainte de cette nature soit impossible. Eh bien! ce n'est pas le cas des écoles municipales lyonnaises.

Notre conseil municipal se fait illusion à ce sujet où s'endort dans une négligence coupable.

Que M. Courcière ait le courage de réclamer la fermeture des écoles, qui ne sont pas dans les conditions réglementaires, et alors nos édiles se décideront peut-être à faire, je ne dis pas grand, mais bien.

Je ne mets point les pas sur les I, pour ne pas aggraver le mal que je déplore. Je m'y résignerai, si ceux qui ont charge d'âmes s'obstinent à ne pas mieux comprendre les obligations qui leur incombent.

PUER.

Chronique du Poulailier



Thiâtre des Célestins. — La Mascotte

Messieu Dufour, t'esses quand même un chique goret! Si te nous serines un peu au Grand-Thiâtre avé ton *Tour du Monde*, eh ben! là, franchement, te prends bien ton revanche aux Célestins. Te nous y as chicardement monté la *Mascotte* et la Madelon que j'avions mené z'à la parmière n'était tellement guillerette à la fin qu'elle voulait absolument aller te coquer. Te l'as échappé belle, ma vieille!...

Voyez-vous, les gones, faudra z'aller reucler ça; c'est z'espantouillant. Y a ben par ci, par là, de polissonnages un peu daubés, mais on va pas à l'opérette pour envaler des gorgeons de morale, Et pis, faut ben rigoler un peu, te pas?...

Savez-vous ça que c'est qu'une mascotte? C'est z'un porte-veine, comme qu'y dirait un bout de corde de pendu, un jaunet percé, ees... mais un porte-veine en chaire et en os. Seulement, la mascoterie se tire des pieds quand on perd sa verginité et sansouille sa robe d'innocence. Et maintenant, velà la z'histoire :

Dans la royauderie de Laurent XVII, prince de Piomino, y a deux gones que sont z'ablagés par la guigne : le prince et un de ses sujets, le paysan Roccoco. Toutes les misères leur débaroulet sur le casaquein, mais la veine tourne, sitôt que le frangin de Roccoco, un Crésus qu'a gagé beaucoup de picailions, li envoie Bettina, sa bargère, que n'est z'une mascotte. Laurent, étant à la chasse, s'arrête chez Roccoco et apprend la chose. Y veut naturellement groupé la colombe, mais Roccoco fait tant de scotias que le prince, pour li farmer le bec, le nomme son parmier caequier; y fait aussi de Bettina une comtesse. Velà z'un cadet qui fait comme note municipale, y crée de z'emplois à tous moments!... Bref, tous deusses se permettent de veillasser sur la petite pour qu'on li poche pas le chassis de sa vartu.

A la seconde acte, Pippo, le valet de ferme de Roccoco, que gobait Bettina et qu'en était gobé, s'introduit z'à la Cour, déguisé en sartinbanque. Les deux tourtereaux sont z'heureux comme des coqs en plâtre et se contentent tout plein de gan'loises. Mais v'là t'y pas que le duc de Fretillini, le fiancé de la fille à Laurent, bajalle à Pipo que sa colombe est la canante du roi ! C'est ça que l'emmielle ; y n'en bave de colère et envoie dinguer Bettina qui, de rage aussi, consent à flanquer la piotte dans le coajungo avé le prince Laurent. Y se imagine, ce cavet, que quand elle sera son fenon, sa fleur derangée li sera pas soufflée, car, paraît-y, d'après ça qu'y chante y n'est tout-à-fait incapable de li ébrécher son innocence. Pour se débarrasser de Pippo et pour qu'y pisse pas chiffonner sa mascotte, Laurent li donne sa fille en mariage, à la barbe de Fretillini. Mais ça se petafine : Bettina et Pippo s'expliquent, s'entendent et s'escannent avé Fretillini que promet z'au prince de li faire tremper une soupe par son pepa.

A la troisième acte, Laurent est en plein dans la limonade ; le pepa de Fretillini li a chippé ses Etats et le pauvre gone, que bat une dèche complète, se trimballe, déguisé en pifferaro, avé sa fille et Roccoco. Y n'arrivent chez un mastroquet où gn'a de soldats de Fretillini et là, y n'apprennent que Bettina, va piquer sa courge dans le matrimonio, avé Pippo, qu'est devenu capitaine. Alorsse, Roccoco z'et li, n'employant tous les moyens pour que les époux fassent pas de gognandises ensemble. Mais Bettina veut n'en goûter à toute force et elle fenit, naturellement, par être démascoitée par son homme.

Et pis, y a par dedans de béatilles épicées, que fiesont rougir la Madelon comme une griotte. Fallait voir le soleil qu'elle n'a piqué, quand Bettina et Pippo pormettent à Laurent et à Fretillini de faire pour le mieux, afin de leur z'y fabriquer à chacun une mascotte, car, à ce qu'y disent, la mascotterie est z'hereditaire...

Et la musique, mes bozons ! Elle est fraîche, gaie et originale ; on dirait qu'on liche de vin de Ste-Foy. z'en entendant ça ! Y a là z'un tas de morceaux bien cheunrets ; le chœur de la vendange, la balade des Mascottes, la romance de Fretillini, les couplets du tambour, la chanson de l'orang-outang, les duos entre Bettina et Pippo et surtout qui-là des moutons et des dindons, qu'est z'une véritable perle !

L'ouverture est z'enlevée miméro z'un, par M. L'Ugénie et son épatante orchestre. Une vraie rôtie de confiture, quoi !

Quant z'à l'interprétation, côté des hommes, épatant ; du côté des femmes, y a de déche, nom d'un rat ! La colombe Cottin n'est pas taillée du tout pour l'opérette ; elle est encore moins bien là que dans les Cloches de Corneville. Je blague pas sa voix, qu'est assez z'agriable, mais que jeu, Guieu de Guieu ! On dirait z'une petiote que debobine un compliment ; elle manque de chic, et tant plus qu'elle se donne de mal pour paraître drôlette, tant plus qu'elle n'a l'air gauche... Enfin, faut pas trop la bêcher, puisqu'elle va z'être remplacée par la colombe Pain-au-lait Marié. Ce qu'y n'aurait fallu là, c'était la colombe Montbazou, l'enfant gâtée des Yonnais... La colombe Heumann joue mieux, mais elle a une voix tout à fait use et bien flappe !

Le ténor Tu-me-fais-blague n'a l'œu un succès pheloméal ; on li a fait bisser sa romance, le Je ne sais quoi... qu'y n'a gagnolé comme un rossignol. Le nouveau baryton, le mami Jourdan, n'a z'été bien applaudi z'aussi, y n'a z'une chique voix ce cadet, et y roucoule chouettelement !... Et Mercier, est-y rigolo, dans le rôle de Roccoco ? Y a pas mèche de garder son sarieux en le reluquant !...

Et pis, faut pas oublier les colombes des chœurs, tantôt en paysannes avé leurs cotillons courts, tantôt en pages avé de collants rouges... Cristi ! sont-elles gentilles ! elles n'ont de z'œils luisants comme de becs de gaz et quand on vitre le galbe arrondi de leurs formes, ça vous donne de parpitements ! C'est surtout Vandae'en et Sivori que sont capantes et qu'ont de cheunuses voix bien timbrées... J'ons souvent applaudi Sivori dans les concerts de bienfaisance ; eh bien ! c'te petiote fera son chemin, vous le voirez !

Faut dire aussi, que les décors et les costumes sont splendides. Ainsi, le mami Dufour nous a pas roustis et quand Pain-au-lait Marié mascottera, ça sera parfait.

Thiâtre-Bellecour

Au Thiâtre-Bellecour, on continue à applaudir à tout casser la cheunette colombe Mary Albert et le mami Marcelin que roucoulent si chouettelement la *Fille de Madame Angot*. Nous vons les entendre, vendredi dans la *Petite Mariée*. Manquez pas d'y viendre tous, mes belins !... Elle est si canante, Mary Albert ! Oh ! nom d'un rat ! ce petit trognon ! elle vous a de quinquets que sonnent le tocsin dans tous les cœurs ; et sa voix ? c'est doux comme de mélasse...

Dimanche d'arnier, le mami Teysseyre nous a fait envaler le *Juif-Errant*... Oh ! là, là, ce gone ! qué sale trompette qu'y n'a dans le rôle de Rodin ! L'a-t'on assez hué, nom de nom, quand y guinche : « ça marche ! ça marche !... » C'est z'égal ; y n'attrape bien ce rôle, le cadet !...

Thiâtre des Variétés

Les gones des Bretteaux vont bien être contents c'te fois ! le thiâtre des Variétés vient d'être loué par les mamis Dornay et Saligny que vont y donner le drame, la comédie, le vaudeville et même l'opéra comique... C'est ça que va faire rager Messieu Gayeton, li que voulait pas nous en donner c'te année !... Le mami Nerval, qui-là que nous gobions tant au Grand-Thiâtre, n'est z'engagé. Nous iros tous l'applaudir, t'y pas vrai ?... Ça va t'accommoder dimanche que vient, 5 novembre, par le *Fiacre n° 13*... Y manquez pas, hein !...

POLYTE DU GORGUILLON.

GOGNANDISES

Entre deux belles-petites, au théâtre des Célestins :
— D'où diable est donc sortie la rivière de diamants qu'a Annette.
— De son lit, parbleu !

On demandait à un bohème qui logeait au 5^{me} étage dans la maison qu'occupait le mont-de-piété :
— Ce voisinage ne vous est-il pas désagréable ?
— Au contraire, répondit-il, je suis toujours au-dessus de mes affaires.

Un aide-de-camp disait à un de ses amis :
— Je croyais servir sous un général, et point du tout, je suis aide-de-camp d'un tambour.
— Que veux-tu dire ? répliqua l'autre.
— Eh ! oui, tous les jours il bat la générale.

Entendu dans une baignoire des Célestins pendant un entr'acte :
— As-tu des nouvelles du gros Lucien ?
— Tristes ! Il s'est noyé dans une promenade sur mer à Marseille.
— Pas possible ! Il nageait comme un phoque.
— Aussi, il a péri suffoqué.

PETITE POSTE DU GORGUILLON

X..., instituteur. — Prenons bonne note de ta communication, nous la dégoiserons sous peu. Continue, bravo ! premier citoyen de la République.

Un anarchiste. — Toi, c'est pas avé la dynamite que je te ferai sauter, mais ma trique se charge de te faire voler les plumes, prends en bonne note.

Mlle Ananilla. — T'as donc pas honte, espèce de fantôme ! Quand on fait un métier comme le tien, on ferme son bec.

M. A. — Porte ça à un journal pornographique va. Va vite... te t'es trompé d'adresse.

M. X..., conseiller municipal. — Le collègue que t'arranges si bien m'en a dit à peu près autant de toi, si te veux que je vous fasse rencontrer, vrai de vrai ! je rigolerais rien !

SOIRÉES LYONNAISES

GRAND-THÉÂTRE. — Continuation du *Tour du Monde*, avec un ballet de 45 danseuses.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Tous les soirs la *Mascotte*. — Représentations de M^{lle} Paola Marié.

THÉÂTRE-BELLE-COUR. — Dernières représentations de la *Fille de Madame Angot*. — Vendredi, 3 nov., première de la *Petite-Mariée*.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS. — Dimanche, 5 novembre, ouverture par le *Fiacre n° 13*.

CIRQUE RANCY. — Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation équestre, avec le concours d'équilibristes, de vélocipédistes, de jongleurs, de clowns, etc... désopilants en tous genres. Les jeudis et dimanches, représentation supplémentaire à 3 h.

Le Gérant : Mathieu POMEROL.

Lyon. — Imp. PERRELLON, grande rue de la Guillotière, 28.

Il y a quelques jours, nous signalions que l'Académie nationale venait de décerner une Médaille d'or à M. Robert, place Daumesnil, à Paris, pour le perfectionnement apporté au **Biberon-Robert** par le Biberon-Robert flexible. Nous apprenons que plusieurs jugements viennent d'être rendus par les tribunaux de Paris, condamnant plusieurs herboristes et marchands de Biberons à des dommages-intérêts et insertions dans des journaux, au choix de M. Robert, pour avoir bouché des flacons portant la marque ROBERT, avec des bouchons caoutchoucs et monture de mauvaise qualité ne provenant pas de la fabrique Robert, et les avoir vendus comme BIBERON-ROBERT. C'est avec plaisir que nous relatons ces jugements afin de prémunir les mères contre les agissements de certains marchands peu consciencieux qui vendent de dangereuses imitations pour le véritable Biberon-Robert. Aussi les mères doivent avoir soin de lire **Biberon-Robert** sur le bouchon et sur le flacon.

SIROP DE VÉLAR DE COURTOIS
Contre la bronchite, la coqueluche, etc., et toutes les irritations de poitrine.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

GRAVEUR SUR MÉTAUX
VERNAY ANCIENNE MAISON ORSSET AÎNÉ
4, rue de Séze, et avenue de Saxe, 72
Spécialité de Lettres et Chiffres en acier, Poinçons composés pour marquer les métaux, Timbres, Plaques de portes, Ecussons pour enseignes, Cachets, Timbres secs, Timbres en caoutchouc.

BIBLIOGRAPHIE

La **Librairie Française**, 45, rue Malesherbes à Lyon, continue toujours avec le plus grand succès la **FRANCE ILLUSTRÉE** de V. A. MALTE-BRUN, l'éminent géographe dont le pays s'honore.

Parmi les derniers fascicules parus citons les départements de la LOIRE, de la HAUTE-LOIRE, de l'ISÈRE, du JURA, etc., les gravures sont très belles et dignes de l'ouvrage. Nous devons aussi signaler la perfection et l'exactitude des cartes contenant les nouvelles lignes de chemin de fer et les tramways à vapeur, comme par exemple, ceux de Firminy à Saint-Chamond, de Saint-Victor à Thisy, etc., etc.

Les souscriptions étant permanentes, on peut encore souscrire à cette œuvre nationale, en écrivant à la **Librairie Française** à Lyon, et en s'engageant à recevoir deux séries par mois ou plus si on le désire, afin de se mettre à jour.

Tous les souscripteurs reçoivent comme primes gratuites : 1° la *Carte de France de Malte-Brun* gravée par Erhard, vendue 10 fr. en librairie, 2° le *Dictionnaire de communes de France et des colonies*. De plus chaque abonné a le droit de choisir deux magnifiques tableaux oléographiques, montés sur toile, encadrés or, mesurant 75/55 d'une valeur de 50 fr. en magasin. Ces tableaux sont livrés aux abonnés moyennant six fr. par tableau.

S'adresser à la **Librairie Française**, 45, rue Malesherbes à Lyon ; à Saint-Etienne, même librairie, 29, rue de la Montat ; à Lons-le-Saunier, M. Chambatte, libraire ; à Bourg, M. Pochon, 11, rue Samaritaine ; à Saint-Claude, Delacroix-Guichard, 66, rue du Pré ; à Oyonnax, hôtel Varin ; à Vienne, M. Perronnet, rue Juiverie ; à Morez, M. Chevillard ; Pouilly-Saint-Genis, M. Lucien Grosfillex ; à Valence, 85, route de Lyon, chez M. Buisson ; à Annonay, M. Servonnain, 13, rue du Rhône.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

EN VENTE
A l'Agence générale de Publicité Victor Fournier
14, RUE CONFORT, 14, LYON
ET A SES SUCCURSALES : SAINT-ETIENNE, rue Sainte-Catherine, 6.
GRENOBLE, passage Teisseire.

BILLETS DE LOTERIE

<p>DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES Autorisée par arrêté ministériel du 27 avril 1882 400,000 Fr. de Lots Payables en espèces DEUX MILLIONS DE BILLETS Prix du Billet : 1 fr. 25 GROS LOT : 100,000 FR.</p> <p>Un Lot de 50,000 fr. Deux Lots de 25,000 fr. Six Lots de 10,000 fr. Dix Lots de 5,000 fr. Trente Lots de 1,000 fr. Cent Lots de 500 fr. Cent Lots de 100 fr.</p> <p>Les fonds seront versés en compte courant à la Banque de France. Lot offert par M. le Président de la République Un Objet d'art des Manufactures nationales. Lot offert par M. Victor Hugo Œuvres complètes de Victor Hugo, dernière édition avec autographe, valeur, 300 fr. Au total 352 Lots</p>	<p>DE L'UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS Reconnue d'utilité publique Autorisée par arrêté minist. du 31 mai 1882, pour la création d'un MUSÉE D'ART DÉCORATIF 538 LOTS FORMANT Deux Millions de Fr PAYABLES EN ESPÈCES 14 Millions de BILLETS GROS LOT : 500,000 FR.</p> <p>Un Lot de 200,000 fr. Quatre Lots de 100,000 fr. Huit Lots de 50,000 fr. Vingt Lots de 25,000 fr. Cent Lots de 1,000 fr. 400 Lots de 500 fr.</p> <p>Les fonds seront déposés à la Banque de France</p>	<p>DU PALAIS DES BEAUX-ARTS VILLE DE LILLE 5,000,000 de BILLETS 600,000 francs de Lots GROS LOT 200,000 francs</p> <p>1 Lot de 100,000 fr. 2 Lots de 50,000 » 4 Lots de 25,000 » 5 Lots de 10,000 » 25 Lots de 5,000 » 50 Lots de 500 »</p>
--	---	---

Prix du billet : UN Franc
Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets ; 30 c. de 3 à 10 ; 45 c. de 10 à 15 ; 60 c. de 15 à 20
NOTA — Bien désigner le nombre de BILLETS demandés pour chaque Loterie